

PROGRAMME DU SEMINAIRE

Thème : « La maîtrise et l'appropriation des réformes intervenues dans le droit des sûretés, à l'épreuve de la pratique des banques, des sociétés de crédit et des sociétés immobilières dans l'espace OHADA ».

Lieu : IVOTEL Abidjan-Plateau

Date : Mercredi 25 Juillet 2012

7h 30 - 8h : Accueil et installation des séminaristes

8h 00 : Mot de bienvenue et ouverture des travaux par le Gérant de **A&T Consulting International**

8h 10 mn : Début des travaux : **Définition du contexte et introduction à la notion de risque et de risque bancaire**

- || La notion de risque et de risques bancaires
- || Le risque de crédit ou de contrepartie dans le large spectre des risques bancaires
- || Distinction entre garantie et sûreté
- || Exemple de garantie (principe de la solidarité)
- || Exemple de sûreté (AUPOS)

10h 00-10 h 30 : Pause-café

10h 30-12h 30 : Reprise des travaux : **Distinction des notions de garanties et de sûretés et examen des problématiques des sûretés.**

- || La problématique du droit de gage général
- || Le risque de concours et son mode de prévention
- || Le risque de dilapidation et son mode de prévention

12 h 30 -14h 00 : Pause déjeuner

14h 00-17h : Reprise des travaux : **Établissement des distinctions entre sûretés du crédit et garanties bancaires**

- || Concept de sûretés du crédit
- || Concept de garanties bancaires
- État des lieux des sûretés dans l'espace juridique OHADA**
- || Fondement juridique des sûretés du crédit
- || Distinction classique des sûretés du crédit

Jeudi 26 Juillet 2012

8h 00 : Début des travaux : **Les garanties bancaires et leur mise en œuvre, dans le large spectre des sûretés du crédit**

- || Notion de garanties bancaires
- || Consistance des garanties bancaires
- 10h 00-10h 30 :** Pause-café
- 10 h 30-12h 30 :** Reprise des travaux : **Suite des garanties bancaires et leur mise en œuvre dans le spectre des sûretés du crédit.**
- || Typologie des garanties bancaires
- || Mécanismes et mise en place des garanties bancaires
- || Mise en jeu des garanties bancaires

12 h 30-14h : Pause déjeuner

14h 00-17h 00 : Reprise des travaux : **Les innovations introduites par l'acte uniforme révisé**

- || Au niveau organisationnel
- || Au niveau des sûretés personnelles
- || Au niveau des sûretés réelles mobilières
- || Au niveau des sûretés réelles immobilières.

Conclusions et recommandations

17h 00 - 17h 30 : Remise de diplômes de participation